



FUTSAL - SAISON 2018-2019



Référent : Jocelyne Grand

U15

34 équipes - QUALIFIES pour le 2^{ème} tour = les 1ers et les 5 meilleurs 2^{ème}
Temps de jeu : Groupe à 4 = 15' + 2' Groupe à 5 = 12' + 2' RENDEZ VOUS : 1/2 h AVANT LE COUP D'ENVOI

Centre : Pont à Mousson le dimanche 27 janvier de 15h40 à 18h00 et de 13h20 à 15h40		Centre : Chanteheux le Samedi 26 Janvier de 09h40 à 12h00	Centre : Neuves Maisons (Villa) le samedi 26 janvier de 09h40 à 12h00 et de 15h20 à 17h40		Centre : Tomblaine le dimanche 27 janvier de 14h00 à 16h20	Centre : Laxou le Dimanche 27 Janvier de 13h50 à 15h40
Groupe A	Groupe D	Groupe B	Groupe C	Groupe F	Groupe E	Groupe G
PAM FC 1	Villey St Etienne AS 1	St Max Essey FC 1	Lunéville FC 1	Evolve Futsal 1	Villers COS 1	Vezelise GS 1
Pulnoy FC 1	Ludres AS 1	Chanteheux AM 1	Reméreville FC 1	Gondreville AS 1	MJC Pichon 1	Toul NG 1
Liverdun FTM 1	St Max Essey 2	Dombasle FC 1	RF2M 1	Nancy Haussonville OL 1	Toul JCA	Villers COS 2
Nancy Haussonville 2	Pulnoy FC 2	Blainville DAM 1	Neuves Maisons GS 1	Neuves Maisons GS 2	Dombasle FC 2	Dombasle FC 3
Frouard Pompey 1	PAM AS 1	Ludres AS 2	Tomblaine GSA 1	Blainville Dam 2	Villey St Etienne 2	
DELEGUES :		DELEGUES :	DELEGUES :		DELEGUES :	DELEGUES :
2^{ème} tour de coupe : le 2 ou 3 février 2019 (12 équipes Participantes)						
Finale Départementale le 10 février à Fléville 8 équipes (4 par Secteur)						
Finale Territoire Lorrain le 17 Février (Moselle lieu à définir)						
AU COURS D'UN MÊME TOUR AUCUN JOUEUR NE PEUT JOUER DANS DEUX EQUIPES DIFFERENTES SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION DE L'EQUIPE EXCEPTION FAITE POUR LES SELECTIONS FEMININES U13, U14 DU DISTRICT DANS LE BUT DE PROMOUVOIR LE FOOTBALL FEMININ						
AU COURS D'UN MEME TOUR AUCUN JOUEUR NE PEUT JOUER DANS DEUX EQUIPES DIFFERENTES SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION DE						